



Congé Senior



Certains d'entre vous vont saisir l'opportunité de prendre le congé sénior, non pas parce que nos signataires du **Nouveau Contrat Social** ont négocié un dispositif intéressant mais surtout parce que notre direction a réussi à démotiver beaucoup d'entre nous.

Comment se motiver dans une usine en déclin ! Tout est fait pour nous dégouter ! Nous avons tous l'impression que nous prenons le chemin d'Aulnay et la suppression de la 1/2 équipe a renforcé ce sentiment.

Les années à venir vont être longues en attendant le prochain projet (P87) qui devrait arriver sur Rennes lorsque les C5 et 508 arriveront en fin de vie.

Ce projet ne garantit pas notre avenir et ne donnera pas du boulot à tout le monde. (P87 = 18h par véhicule par rapport à C5 ou 508 = 31h)

Sans rentrer dans le détail pour des raisons de confidentialité, il faut savoir que beaucoup d'éléments ne seraient pas réalisés à Rennes.

Ce sont des emplois en moins à La JANAIS ! Pour nos collègues de la sous-traitance, P87 c'est aussi la misère !

FO/SIA/CFE/CFTC ont accepté dans le **NCS** des miettes en terme de production pour Rennes.

A travers leurs signatures, ils participent activement à la réduction de nos emplois et fragilisent notre site.

Maintenant, Mr TAVARES nous précise que nous devons encore améliorer notre rentabilité sans quoi ...!

Comment être rentable avec si peu de volume à produire ?

Pour la CFDT, notre devoir, est de ne pas baisser les bras ! De ne pas être au service de la direction pour vider notre usine !

La raison d'être d'un syndicat, c'est avant tout de défendre les emplois !





Notre site et la filière automobile en Bretagne sont gravement en danger, nous devons inverser la tendance en obtenant un complément de charge.

Le 25 septembre auront lieu les élections professionnelles sur le site, Il vous appartient de faire le bon choix en votant utile pour notre avenir !

Nous sommes conscients de la difficulté. Donnez-nous les moyens d'agir ensemble pour défendre efficacement vos intérêts !

Une forte représentativité sur le site nous est nécessaire afin de créer un véritable rapport de force face à la direction !

Extrait article de presse de Reuters

PSA investira 300 millions d'euros à Mulhouse

PSA Peugeot Citroën a annoncé jeudi qu'il prévoyait d'investir 300 millions d'euros d'ici 2020 sur son site de Mulhouse (Haut-Rhin) afin de moderniser l'usine et de préparer l'arrivée de deux nouvelles grandes Peugeot.

PSA a également indiqué jeudi que deux nouvelles "silhouettes" de véhicules seraient lancées à Mulhouse d'ici 2020 sur la nouvelle plate-forme polyvalente EMP2, qui permet de fabriquer indifféremment des véhicules de taille compacte ou plus grande.

La directrice du site Corinne SPILIOS a précisé aux syndicats qu'il s'agirait de deux Peugeot du segment D - la taille de la 508 actuellement produite à Rennes - et que le premier modèle serait fabriqué à compter de 2016.

Avis CFDT :



Rennes c'est 120 millions mais on n'en voit toujours pas la couleur ! Les remplaçantes C5 et 508 ne seront pas à Rennes ???

Encore des nouvelles qui sont loin de nous rassurer sur notre avenir ! Merci le NCS !

Complémentaire Santé : Les Evolutions



➤ Pourquoi ces aménagements de tarifs et prestations ?

Notre régime est déficitaire depuis 2 ans parce que :

- Normalement, pour qu'un régime soit à l'équilibre, il faut que nos cotisations suffisent à payer les remboursements versés aux salariés. Or, en matière de santé, selon les besoins, nous ne sommes pas tous égaux. Après 2 ans d'exercices, notre complémentaire santé rembourse bien plus que l'ensemble de nos cotisations.
- Les évolutions législatives, les désengagements de la Sécu, l'inflation médicale depuis 2 ans avec la hausse de certains soins, l'augmentation des taxes sur les régimes de santé complémentaire y ont aussi contribué également.
- D'ailleurs, beaucoup de complémentaire santé ont aussi augmenté leurs tarifs.
- Les abus de certains praticiens qui gonflent les tarifs au regard de notre bonne couverture de garanties.

➤ Maintenant, si rien n'est fait, que se passera-t-il ? :

L'assureur Malakoff Médéric prend à sa charge 5% des pertes pour chacune des années de déficit. Légalement, il est maintenant en droit de baisser nos garanties et de façon aléatoire, à hauteur de 35%.

Pour assurer la viabilité de notre régime, et continuer à garantir un bon niveau de soins à l'ensemble des salariés, nous avons choisi de préserver notre complémentaire en faisant des aménagements plutôt que subir !

➤ les cotisations au 1^{er} Juillet 2014 :

La mise en place du Tiers Payant représente un coût de 200.000 euros qui sera pris sur nos cotisations.

Vitali Essentiel (sans option)

Salaire Brut	1800	2200	2500	3129	4000	6000
<u>Famille</u>	54,07	56,96	59,12	63,66	69,15	81,76
<u>Isolé</u>	29,91	32,17	33,87	37,42	39,97	45,82

Options

Adulte	Enfant
26,91	26,91

Si vous faites le choix de prendre l'extension (facultative) pour assurer aussi le conjoint qui est non à charge ou l'enfant primo demandeur d'emploi, la cotisation sera de 57,57 euros.

Votre avis nous intéresse, contactez la CFDT

"Ne pas jeter sur la voie publique"





☞ **Zoom sur les nouveautés :**

A partir de Septembre 2014, plus besoin d'envoyer l'avis d'imposition (charge fiscale), les salariés devront envoyer uniquement la copie de leur attestation de carte vitale (charge sociale) donc :

En fonction du rattachement sur la carte vitale

▪ Enfants et/ou conjoint à charge Sécurité Sociale ▪ Etudiants de -26 ans, fournir certificat de scolarité	= cotisation famille (sauf si les enfants sont couverts de manière obligatoire par le conjoint)
▪ Si salarié est tout seul	= Cotisation Isolée

▪ **Aménagements de l'Option :**

Engagement sur l'ensemble de la période de 3 ans en cours **sans possibilité de radiation après les 12 mois d'adhésion pour éviter d'éventuels effets d'aubaines.**

Attention ! : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 pour décider de rester ou sortir de l'option ! Sinon vous seriez engagé pour 3 ans.

- Gratuité de l'option à partir du 4^{ème} enfant au 1^{er} juillet 2014.
- Plus la possibilité de souscrire à l'option en cas de changement de situation de famille

▪ **Tiers Payants :**

A partir du 1^{er} juillet 2014, plus besoin d'avancer les frais pour les soins :

Les actes de petite chirurgie, la radiologie, les laboratoires, l'optique en réseau KALIVIA, les consultations externes à l'hôpital.

▪ **Aménagements des garanties au 1^{er} Juillet 2014 :**

Vitali Essentiel sans Option : **Limitations à 1300 euros prothèses dentaires et implants /an / bénéficiaire**

Vitali Essentiel avec Option : **Limitations à 2000 euros prothèses dentaires et implants /an / bénéficiaire**

Attention ! : Si soins effectués et facturés avant le 1^{er} Juillet 2014 = pas encore plafonnés

Si soins effectués et facturés à partir du 1^{er} Juillet 2014 = Plafonnés

La complémentaire santé est le bien de tous les salariés. Les organisations syndicales signataires ont le devoir de veiller à sa viabilité. Mais les salariés, aussi, doivent être responsables, en veillant à ce que les praticiens de santé ne profitent pas de notre niveau de garanties pour adapter leurs tarifs.



Vous souhaitez des précisions sur la mutuelle, n'hésitez pas à solliciter :

Christine, Membre titulaire du CE (référénte Complémentaire Santé) :

☎ : 06 59 17 05 69